
Étudier des migrations de travail : les archives des personnels étrangers des Hauts-Fourneaux de Chasse pendant les Trente Glorieuses

Studying labour migration: the archives of foreign personnel of the Hunting Blast Furnaces during the Glorious Thirties

Cyril Bonfils-Guillaud

🔗 <https://publications-prairial.fr/larhra/index.php?id=532>

Référence électronique

Cyril Bonfils-Guillaud, « Étudier des migrations de travail : les archives des personnels étrangers des Hauts-Fourneaux de Chasse pendant les Trente Glorieuses », *Les Carnets du LARHRA* [En ligne], 1 | 2019 | 2019, mis en ligne le 19 septembre 2019, consulté le 25 juillet 2022. URL : <https://publications-prairial.fr/larhra/index.php?id=532>

Étudier des migrations de travail : les archives des personnels étrangers des Hauts-Fourneaux de Chasse pendant les Trente Glorieuses

Studying labour migration: the archives of foreign personnel of the Hunting Blast Furnaces during the Glorious Thirties

Cyril Bonfils-Guillaud

PLAN

Introduction

L'importance des étrangers dans les recrutements des Hauts-Fourneaux de Chasse

La migration au cœur des recrutements

Les variations des flux migratoires

Des travailleurs et des travailleuses avec leurs familles

L'étude des personnels étrangers, un exemple d'utilisation des sources d'entreprise

Des archives singulières

Les autres apports

Les sources comme révélateur des logiques migratoires pendant les Trente Glorieuses

La permanence des politiques d'entreprise dans la migration

Un appel à la main d'œuvre étrangère en toutes circonstances

Conclusion

TEXTE

Introduction

- ¹ En 1945, la Compagnie des Hauts-Fourneaux de Chasse-sur-Rhône¹ possède l'une des dernières usines sidérurgiques régionales équipées de hauts-fourneaux. Depuis le ^{xix}^e siècle, elle fournit en fontes les aciéries Martin et les fonderies régionales². Son patron est Pierre Cholat, une des figures marquantes du patronat ligérien qui dirige également la Compagnie des fonderies, forges et aciéries de Saint-Étienne (une entreprise « sœur » de celle de Chasse).

- 2 Les effectifs de l'usine connaissent un étiage à un peu plus de 560 salariés en janvier 1945, puis elle compte pendant les Trente Glorieuses³ autour de 700 salariés en période de basse activité et de 900 à 1 000 lors des deux pics productifs du début des années 1950 puis 1960. Par comparaison sa rivale régionale, l'usine des Hauts-Fourneaux et fonderie de Givors, en dénombre environ 600.
- 3 L'usine est au centre d'un bassin mono-industriel s'étendant sur Chasse-sur-Rhône et sur les communes voisines de Ternay, Givors, Seyssuel et Communay. La plus grande partie de ses salariés – au minimum les deux tiers pendant toute la période concernée – vit cependant à Chasse, dont la population passe de 2 420 habitants en 1946 à 3 622 en 1962. On mesure alors la part importante des salariés de l'usine et de leurs familles dans cette population.
- 4 Les archives de ce personnel sont conservées en mairie de Chasse-sur-Rhône. Cela s'explique par les circonstances dans lesquelles elles ont été déposées. Tout d'abord en 1966, à la fermeture de l'usine, un bureau chargé du reclassement des salariés ouvre dans les locaux municipaux⁴. Puis au cours des années 1970, alors que les anciens personnels continuent à partir en retraite, il est nécessaire d'utiliser ces archives afin de retracer leur carrière. Cela est acté par la signature d'une convention de dépôt avec les archives de l'Isère datant du 4 août 1967⁵ : tout naturellement la municipalité conserve les documents qui ont été si utiles à la population pour faire valoir ses droits.
- 5 Grâce à ces archives remarquablement conservées, on peut observer l'importance des recrutements de travailleurs étrangers pendant les Trente Glorieuses. L'étude de leur recrutement est en effet un exemple d'utilisation des sources d'entreprises. Ces sources révèlent également les logiques migratoires à l'œuvre pendant les Trente Glorieuses.

L'importance des étrangers dans les recrutements des Hauts-Fourneaux de Chasse

La migration au cœur des recrutements

- 6 De janvier 1945 jusqu'à l'arrêt des activités de l'usine en juillet 1966, les HFC ont recruté près de 3 400 salariés dont 2 830 travailleurs étrangers⁶. Bien que majoritaires dans les recrutements, ils ne le sont cependant jamais dans le personnel de l'usine (à part en 1966 dans les circonstances de la fermeture de l'usine, leur proportion tourne autour du quart). À la mobilité géographique s'ajoute donc une mobilité professionnelle en raison d'un fort turnover. Toutefois, tous les étrangers ne sont pas des migrants et tous les travailleurs français ne sont pas non plus des autochtones.
- 7 Le phénomène migratoire est en effet difficile à saisir, tant par le prisme de la mobilité que de la nationalité⁷. En ce qui concerne la mobilité des travailleurs français, même si la plupart d'entre eux sont nés dans le bassin industriel ou dans les trois départements de l'Isère, de la Loire et du Rhône, certains viennent d'autres départements connaissant l'exode rural ou d'autres bassins sidérurgiques français. En distance, leur région d'origine peut être plus éloignée que celle de certains travailleurs italiens par exemple. De plus, certains travailleurs français sont nés dans les colonies. C'est le cas en particulier des travailleurs pieds-noirs, anciens employés des mines de Bou Amrane appartenant aux HFC, et qui sont rapatriés progressivement à partir de 1956. Leur migration est donc comparable en bien des points à celle des travailleurs algériens de l'usine qui viennent pour la plupart de la même région.
- 8 La nationalité étrangère n'est pas non plus un critère qui se superpose exactement à celui de migrant, notamment parce qu'elle peut évoluer dans le temps. Un certain nombre de travailleurs des HFC demande la nationalité française⁸ et, bien qu'immigrés, ils ne sont plus étrangers (par exemple en avril 1954, sur 700 personnels 516 sont français et 67 ont été naturalisés)⁹. Leurs enfants peuvent avoir leur nationalité d'origine ou la nationalité française, selon s'ils sont nés à l'étranger ou en France. Parfois même, vraisemblablement en raison du durcissement des politiques de naturalisation comme de l'inégale application locale de la loi pendant les années 1930¹⁰, quelques enfants de travailleurs nés en France ont malgré tout conservé leur nationalité d'origine. Or, comme dans bien des familles installées de

longue date à Chasse et ses environs, plusieurs générations travaillent aux HFC. Certains travailleurs peuvent alors être Français tandis que d'autres non, même s'ils sont frères. Enfin, le tracé des frontières évolue dans le temps, surtout après la Première Guerre mondiale. Les identités nationales du présent et du passé sont brouillées, sans que le travailleur ait perdu pour autant son caractère d'étranger. Ainsi Johann G. est né en 1926 à Bedmary, une ville polonaise, mais il possède la nationalité allemande. Il fait donc partie des populations allemandes vivant dans une Pologne redevenue indépendante après la Grande Guerre. Pendant le second conflit mondial, il est mobilisé dans l'armée allemande, puis fait prisonnier à une date inconnue. À partir de juillet 1946 il travaille pour les HFC sous ce statut qu'il ne perd qu'en 1948. Il demeure ensuite dans l'usine jusqu'à sa fermeture et conserve sa nationalité d'origine. Et que dire des Arméniens ou des Grecs arrivés en France dans les années 1920 après un long périple. Pendant longtemps ils sont appelés ainsi, selon des critères qui relèvent moins de la nationalité que de leur culture. Mais à partir des années 1950, dans le fichier mécanographique de l'usine, les employés utilisent une nouvelle nomenclature fondée sur la localisation de leur lieu de naissance. Ainsi tel travailleur arménien se retrouve Libanais ou Syrien alors qu'il peut n'avoir résidé que quelques mois dans ces pays avant de venir en France, ou tel Grec se retrouve dénommé Turc. Dans le même temps, parce que les cahiers du personnel ont été créés à partir du début du ^{xx}e siècle, l'ancienne nomenclature est conservée et les salariés continuent à utiliser les termes Arménien ou Grec.

- 9 Étudier les recrutements des travailleurs étrangers des HFC, ce n'est donc pas embrasser toutes les catégories de migrants. Mais c'est observer la principale forme de mobilité présente dans les recrutements, tout en prenant garde à l'évolution des identités nationales dans le temps.
- 10 On retrouve à travers les documents de l'entreprise les items qui sont autant de marqueurs identitaires des travailleurs étrangers : le nom et le prénom, ceux de leurs parents, conjoints et enfants, de même que le lieu de naissance et celui des membres de leur famille, la nationalité, les conditions de résidence (temporaire, ordinaire ou privilégiée), l'année et le numéro du décret de naturalisation. Ils révèlent les multiples possibilités de variation et d'évolution dans le temps. La de-

mande de naturalisation ou la francisation d'un prénom permet par exemple de voir le processus d'intégration. Mais cela vient-il du migrant lui-même ? Des pesanteurs sociales, politiques et administratives qui s'exercent sur eux ? Des deux à la fois ? Les documents d'entreprise seuls ne peuvent nous permettre de trancher.

Les variations des flux migratoires

- 11 Les travailleurs étrangers des HFC présentent des caractéristiques à la fois communes et différentes de celles des autres migrants pendant les Trente Glorieuses. On peut le vérifier en observant les rythmes d'arrivée, les nationalités, l'âge et le sexe des migrants.
- 12 L'enquête de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité (ACSÉ) est la dernière synthèse historique faite sur le sujet de l'immigration en Rhône-Alpes. Les auteurs indiquent que le nombre d'étrangers en Rhône-Alpes est stable jusque vers 1954, puis pendant les vingt ans qui suivent, « l'immigration dans la région explose », le nombre d'étrangers et d'étrangères passant de 149 788 individus en 1954 à 444 640 en 1975¹¹.
- 13 Or, les travailleurs étrangers sont mobilisés à Chasse dès 1945 comme le prouvent les cahiers du personnel : de janvier 1945 à décembre 1947 au moment de la remise en état de l'usine et du redémarrage de ses productions, 561 étrangers sont embauchés, dont 429 Algériens et 65 Italiens. Ces deux nationalités jouent donc un rôle clé lors de cette phase critique, même s'il est anachronique d'utiliser ce terme pour les premiers¹². En Lorraine, on retrouve de manière semblable une immigration précoce liée au redémarrage de la sidérurgie¹³. On peut en déduire que les cycles productifs de cette industrie ont déterminé des phases de recrutement différentes de celles que l'on retrouve à l'échelle régionale. À Chasse cela correspond aux périodes suivantes : 1945-1949, 1950-1952, 1956-1962. On passe d'une marche à un, puis deux et même trois hauts-fourneaux. Leurs productions stimulent également celles des autres ateliers de l'usine : centrale, cimenterie, entretien, etc., augmentant à leur tour les besoins en main d'œuvre. Par conséquent, si le rythme des embauches suit l'expansion commune à toute l'industrie française pendant les Trente Glorieuses, il n'en est pas moins vrai que les HFC ont surtout un rythme spécifique lié à l'évolution des activités sidérurgiques régionales et nationales.

- 14 Les nationalités étrangères présentes dans les vagues migratoires sont diverses et évoluent dans le temps, ce que l'on constate aussi à l'échelle régionale¹⁴. On peut tout d'abord distinguer parmi les étrangers ceux dont les vagues migratoires sont stoppées et ceux qui fournissent toujours des migrants après 1945 : l'origine des vagues migratoires est en effet modifiée pendant les Trente Glorieuses. Les nationalités des premiers sont les plus nombreuses car on a des Arméniens – c'est-à-dire des Turcs, Syriens ou Libanais si on tient compte du lieu de naissance –, des Grecs, Allemands, Hongrois, Polonais, Russes, Tchèques et encore un Yougoslave, un Letton et un Estonien. Ces flux migratoires sont éteints pour les Arméniens et les Grecs car l'effondrement de l'Empire ottoman suivi par ses différentes répliques font désormais partie d'un passé révolu, et pour les autres groupes nationaux parce que venant d'Europe de l'Est ils n'ont plus accès à l'Ouest pendant la guerre froide. Désormais, les embauches de travailleurs appartenant à l'une de ces nationalités ne s'expliquent que par leur présence en France et n'est plus la conséquence d'une migration récente. Il existe cependant deux exceptions à cette règle : tout d'abord après 1945 avec le recrutement de prisonniers allemands dont certains une fois libérés restent dans l'usine, ensuite avec l'arrivée de cinq travailleurs hongrois après l'insurrection de 1956.
- 15 Parmi les seconds, on dénombre quatre autres groupes de migrants qui vont fournir l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire au fonctionnement de l'usine : les Portugais, les Espagnols, les Italiens et les Algériens (avec ces derniers est également recensé un Marocain). Toutes ces nationalités sont déjà présentes pendant l'entre-deux-guerres, mais chaque migration a ses propres caractéristiques. Les Portugais ne sont embauchés dans l'usine que de 1945 à 1951, puis à partir de 1960 : tout comme à l'échelle régionale, leurs effectifs sont peu nombreux avant les années 1960¹⁵, ce qui s'explique par le contrôle des autorités portugaises¹⁶. Les effectifs espagnols sont plus élevés que ceux des Portugais, mais pas aussi importants que ceux des Italiens et des Algériens. Ils sont composés de travailleurs déjà installés en France comme de nouveaux migrants. Les travailleurs italiens sont en revanche arrivés en majorité après la Seconde Guerre mondiale, ce qui est le cas de la quasi-totalité des Algériens : ils ont été en effet les principales victimes des politiques répressives menées pendant cette période, à Chasse comme dans le reste de la région¹⁷.

Ils étaient pourtant présents dans l'usine depuis le ^{xix}^e siècle pour les Italiens et à partir des années 1920 pour les Algériens¹⁸. Enfin, si les régions de départ des Italiens se transforment en raison de l'apparition de nouveaux foyers, la plupart des Algériens continuent à venir de l'Aurès où les HFC possèdent des mines : les politiques d'entreprise ont eu l'effet le plus fort sur cette catégorie de migrants.

- 16 L'âge et le sexe des migrants au moment de l'embauche évoluent peu pendant les Trente Glorieuses. Les travailleurs sont dans la force de l'âge, c'est-à-dire principalement entre vingt-cinq et quarante ans. Ce sont également des hommes : seules quatorze femmes sont embauchées parmi les milliers de travailleurs étrangers des HFC. Pourtant à Chasse comme ailleurs il serait faux de dire que les travailleurs étrangers sont tous des hommes jeunes et célibataires¹⁹. Ils sont en effet bien souvent mariés et viennent même avec leurs familles.

Des travailleurs et des travailleuses avec leurs familles

- 17 L'usine des HFC a employé de nombreuses travailleuses étrangères²⁰ pendant les années 1920 : à partir de 1924 une rubrique femme étrangère est même créée dans les cahiers du personnel²¹. Les femmes étrangères jouent encore un rôle important dans les recrutements pendant la Seconde Guerre mondiale afin de pallier les pénuries de main d'œuvre et les prélèvements de l'occupant, mais c'est plus vrai en proportion qu'en valeur absolue (en 1942 elles ne sont que quatorze à être recrutées mais représentent 24,1 % des recrutements de personnels étrangers, en 1943 elles sont cinq mais représentent 41,7 % des recrutements de personnels étrangers, etc.). Dans l'après-guerre, les recrutements se poursuivent jusqu'en 1949 puis deviennent une exception par la suite : pendant les Trente Glorieuses les femmes étrangères n'intéressent plus les employeurs. Celles qui sont présentes dans l'usine sont toutes des filles ou des femmes de travailleurs.
- 18 On leur a substitué dans les recrutements des hommes dans la force de l'âge, par conséquent souvent mariés. Ces derniers ne migrent pas toujours avec leurs femmes et leurs enfants. Le phénomène des norias, c'est-à-dire des allers et retours continuels entre le pays d'origine et celui d'accueil au gré des contrats de travail, touche principa-

lement les Italiens et les Algériens. Mais dans la seconde moitié des années 1950, seuls les seconds sont encore concernés.

- 19 Les usages spécifiques de la main d'œuvre algérienne par les dirigeants de l'usine expliquent leur plus grande instabilité : davantage embauchés en contrats courts, les Algériens ne peuvent faire venir leurs familles comme ils le souhaitent. Néanmoins le nombre de femmes augmente à Chasse comme ailleurs, depuis que les Algériennes ont acquis en 1946 leur droit de circulation²². Le regroupement familial n'a en effet pas débuté en 1974²³. Les HFC facilitent en grande partie l'installation de ces familles qui bénéficient comme les autres travailleurs de leur parc de logement (ils en possèdent plus de 400 à Chasse et sur les communes voisines). On peut alors repérer sur les fiches du personnel les lieux de naissance des enfants qui changent : les aînés naissent au pays et les cadets en France, c'est-à-dire à Chasse ou à proximité.

L'étude des personnels étrangers, un exemple d'utilisation des sources d'entreprise

Des archives singulières

- 20 Prendre comme sources les documents du personnel étranger d'une entreprise, c'est être à la croisée de plusieurs champs de recherche : celui de l'histoire sociale de l'entreprise et celui de l'immigration. Or depuis longtemps, notamment grâce aux chercheurs du Centre Pierre Léon, le recensement des archives d'entreprises a été effectué en Rhône-Alpes²⁴. Il est alors paradoxal de constater que parmi cette masse d'archives recensées seule une faible part permet de faire le lien avec l'histoire de l'immigration²⁵. Pourtant, on sait également depuis longtemps que toute migration de travail est une immigration de peuplement et inversement²⁶. L'intérêt d'une approche à la croisée de ces deux champs apparaît évident, et pourtant les recherches régionales les plus récentes portent sur des quartiers ou des groupes nationaux, mais pas sur les étrangers d'une entreprise²⁷.

- 21 Le choix de l'échelle micro est également pertinent, en particulier parce qu'il permet de suivre les trajectoires. On peut alors écrire une histoire qui part des parcours individuels pour renouveler l'étude des migrants : on passe ainsi de l'histoire de l'immigration à celle des immigrés. Nombre d'historiens ont adopté cette approche plus soucieuse de regarder « d'en bas » et au niveau micro le travail et la vie des immigrés. Par exemple, Gérard Noiriel écrit qu'une nouvelle histoire de l'immigration doit partir :

du principe qu'un individu ne peut jamais être réduit à une seule composante de son identité personnelle. Un immigré est aussi un homme ou une femme, il fait partie d'un groupe socioprofessionnel, il vit dans telle ou telle région, etc. Ce sont tous ces paramètres qu'il faut conjuguer pour comprendre comment, au cours du temps, des millions d'immigrants ont trouvé leur place au sein des sociétés nationales qui se sont formées aux ^{xix^e} et ^{xx^e} siècles ²⁸.

- 22 La richesse des archives du personnel des Hauts-Fourneaux de Chasse conservées dans la mairie de cette commune permettent donc d'avoir une connaissance approfondie de ce sujet. Outre les cahiers du personnel, un fichier mécanographique est conservé. Il est constitué de fiches cartonnées trouées que l'on pouvait sélectionner en fonction d'une donnée – la nationalité ou la position dans la classification professionnelle par exemple –, grâce à un mécanisme aujourd'hui disparu. Les archives comportent aussi deux listes des élections prud'homales de 1954 et 1960. Certes les étrangers n'y figurent pas, mais on a tout de même ceux qui sont naturalisés et même les travailleurs algériens pour la seconde année. Enfin il existe un état du personnel ²⁹ détaillé au moment de la fermeture en 1966 qui permet de parachever le suivi de ces personnels sur toute la période. Mais malgré tout, ces archives conservent des zones d'ombre obligeant à mobiliser d'autres sources et à varier les approches.

Les autres apports

- 23 Les documents du personnel sont remplis par les employés des services du personnel de l'usine, et c'est uniquement à travers leur regard et leur travail plus ou moins zélé que l'on a des informations sur eux et sur leur situation administrative. Ils n'hésitent par exemple pas

à rajouter au dos des fiches des informations diverses sur les salaires, les primes, les accidents de travail, etc. Toutefois, ils ne vont guère au-delà des items posés par l'entreprise et suivent des logiques principalement liées à leur travail administratif. C'est pourquoi on apprend par exemple que Liberato A. – un ouvrier manutentionnaire italien – est entré en France le 14 avril 1949, mais on ne sait pas comment ni grâce à qui il a été embauché à Chasse. De même, il passe du statut de résident ordinaire à celui de résident privilégié, mais on n'en connaît pas les modalités. On sait également que lui et sa femme sont nés dans le Latium, et qu'il est un ancien prisonnier de guerre. Il a d'abord été embauché par une entreprise du village voisin de Ternay avant d'entrer aux HFC. Il s'est marié en Italie en 1946, ses deux premières filles sont nées dans son village natal et la troisième en France, à Saint-Symphorien d'Ozon, un mois après son embauche aux HFC. Pourtant on n'a aucune information sur les motivations de l'immigration de cette famille en France. Enfin les HFC ne les ont pas aidés pour le logement et ils demeurent à Ternay dans la commune de la première entreprise de l'ouvrier.

24 Les informations rapportées sont donc déjà riches, elles permettent de retracer des parcours migratoires et professionnels, mais elles sont néanmoins lacunaires. Il est alors possible de mobiliser des sources provenant des personnels ou des services administratifs. Dans le premier cas, il s'agit de sources orales constituées à partir d'entretiens avec d'anciens travailleurs ou leurs enfants. Étant donné leur âge, le panel formé est nécessairement réduit. Néanmoins d'autres sources sont mobilisables : sources dactylographiées, témoignages dans des imprimés portant sur l'histoire locale et photographies en particulier. L'administration est une autre pourvoyeuse de documents. Les archives municipales de Chasse en ont conservé de diverses natures : des fiches réalisées pour le recensement des étrangers, les recensements de la population³⁰. D'autres sont aux archives départementales : ce sont les dossiers de demande de carte de séjour et les dossiers accordés de demande de naturalisation³¹. Parfois, au détour d'une recherche, on peut également les apercevoir au milieu des autres personnels, par exemple lorsqu'il s'agit d'emprunter de l'argent auprès des HFC pour construire ou rénover un logement³².

25 Les renseignements sont donc inégaux selon les travailleurs. Ils ne dépendent pas que de la qualité des renseignements collectés par les

services de l'usine ou les administrations, mais aussi de la durée de leur présence dans l'usine et de leur plus ou moins grande activité sociale (pour devenir propriétaire, participer aux activités sportives et culturelles, etc.), ou encore de la taille de leur famille. Par exemple Antonio L. est un ouvrier espagnol né à Lorca en 1899, comme sa femme.

Photographie de la carte de séjour d'Antonio L., ouvrier espagnol des Hauts-Fourneaux de Chasse

100
FRANCS

Signature du titulaire

CARTE VALABLE
du 1 janvier 1949 au 31 décembre 1958
Domicile interdit dans les départements
de HAUTE-SAÛNE, TERRITOIRE DE LA
MOSSELLE et des ALPES-MARITIMES

Délivré le 18 JUIL 1949
par M. le Préfet de l'Isère

Le Préfet
Le Chef de Division délégué

PROFECTURE
CONTROLE
ISÈRE

Nom L.
Prénoms Antonio
Né le 11-12-1899
de Fernando
de Navarro Hario
et de à Lorca
Nationalité ref. espagnole
Mode d'acquisition : filiation, mariage, naturalisation, etc.
(rayer les mentions inutiles)
Situation de famille : célibataire, marié, veuf, divorcé
(rayer les mentions inutiles)
Date d'entrée en France 1925
Durée de séjour ininterrompu en France
Profession v. carte travail
Adresse Chasse sur Rhône
Cant. n° 218

Source : Archives départementales de l'Isère, dossier 2973W308 (cliché C. Bonfils).

- 26 Il entre en France en 1925 où il réside depuis de manière continue comme l'indique son dossier de demande de carte de séjour. Si ses deux premiers enfants sont nés en Espagne, les sept suivants sont tous nés à Chasse – sauf un dans le village voisin de Ternay – et deux de ses garçons vont également travailler dans l'usine. Antonio a débuté aux HFC en juillet 1926, l'aîné de ses garçons en 1940, le second Fernand en 1947. La fille de ce dernier, Antonia, devient employée de bureau en 1964 : trois générations se sont succédé dans l'usine. On les

retrouve donc tout naturellement dans les équipes de football des HFC ou inscrits à sa bibliothèque³³. Les enfants d'Antonio nés en France sont de nationalité française, mais lui comme son fils aîné vont demander et obtenir leur naturalisation en 1949. La famille réside dans un premier temps au cantonnement, un quartier de Chasse où l'usine a fait construire des baraquements. Seul Fernand quitte le quartier dont les logements sont presque totalement occupés par des étrangers, mais c'est pour aller au quartier de l'Église qui lui aussi est composé de logements – certes plus confortables – des HFC. Une attention portée aux conjoints démontre que la famille L. est apparentée à de nombreuses familles espagnoles travaillant aux HFC, mais aussi à des familles françaises à partir de la seconde génération³⁴. La migration d'Antonio est donc un exemple d'une installation durable pour lui et sa famille et d'une parfaite intégration grâce à l'usine. Pourtant, il ne faut pas faire de cet exemple une généralité dans la mesure où le turnover a toujours été fort dans l'usine. Néanmoins, on peut repérer l'importance des liens familiaux dans ce processus et on comprend pourquoi l'entreprise a toujours prêté attention à ceux-ci³⁵.

Les sources comme révélateur des logiques migratoires pendant les Trente Glorieuses

La permanence des politiques d'entreprise dans la migration

- 27 L'intérêt de l'entreprise pour les liens familiaux de son personnel touche d'ailleurs les Français comme les étrangers. Elle traduit aussi un renouvellement des pratiques d'entreprises alors que l'État joue un rôle croissant, mais qui ne doit pas occulter les pratiques anciennes.
- 28 En 1945, une nouvelle politique de l'immigration est mise en place, elle est caractérisée par un rôle renforcé de l'État³⁶. Par exemple, durant les Trente Glorieuses, l'enjeu porte sur la durée de résidence : dans le cadre d'une résidence temporaire, le migrant est soumis à la discrétion des agents de l'administration, ce qui est beaucoup moins

le cas pour un séjour ordinaire ou privilégié. Il s'agit alors de savoir comment on peut passer d'une catégorie à l'autre³⁷. Or, les documents démontrent que le rôle de l'entreprise perdure, puisque ses services administratifs sont constamment consultés par ceux de l'administration qui demande, par exemple, un certificat de travail rempli par ses soins lors du renouvellement d'un permis de séjour³⁸. Inversement, les documents d'entreprise comportent un nombre croissant d'informations issues des services administratifs de l'État ou de l'État social : nationalité, statut de résident, situation militaire, statut d'ancien prisonnier ou déporté, numéro de sécurité sociale, etc.³⁹ L'administration de l'usine produit donc ses propres données. Elles servent ensuite aux administrations qui sollicitent ces renseignements et inversement : ces services sont donc complémentaires dans leur fonctionnement et d'un point de vue pragmatique, on aurait tort de trop différencier ceux de l'usine de ceux de l'État.

- 29 De plus, d'une manière générale les politiques d'entreprises peuvent favoriser la migration, l'installation et la stabilisation d'un salarié. On a déjà parlé de l'intérêt de l'entreprise pour les familles. Cela peut s'expliquer pour des raisons morales – comme son rôle dans la prise en charge des veuves et de leurs enfants par exemple –, mais aussi parce que les réseaux familiaux ou villageois sont fortement mobilisés pour les recrutements de nouveaux personnels. C'est particulièrement vrai pour les nouveaux migrants algériens et italiens. On le retrouve dans les noms figurant sur les documents du personnel de l'usine, le nom des conjoints et les communes de naissance. Ensuite le logement est la condition de l'accueil des migrants. Certes ils sont logés chez un membre de leur famille ou grâce à des amis, mais les chambres des baraquements des HFC sont aussi largement mobilisées. Ces logements portent de manière indue le qualificatif de célibataires dans la mesure où très souvent leurs locataires sont mariés, voire ont des enfants. Or la condition d'une installation durable est la possibilité d'accéder à un logement plus grand pour toute la famille : une situation qui perdure longtemps après 1945 alors que le logement social décolle seulement à partir des années 1950⁴⁰. C'est d'ailleurs seulement au milieu de cette décennie que l'on commence à en parler à Chasse, la première construction de HLM n'étant réalisée qu'en 1959⁴¹. Le parc immobilier de l'entreprise situé à proximité de son usine est un atout à une époque où la voiture est encore loin d'être généralisée.

Mais les politiques d'entreprises ne concernent pas que le logement, elles portent aussi sur la santé (grâce à une mutuelle d'entreprise), sur la famille (prime de naissance), ou encore les loisirs (clubs sportifs, bibliothèque, etc.). Certes ces pratiques sont en déclin en raison du développement de l'État social qui en prend le relais, mais elles ne sont pas toutes abandonnées et sont même en partie renouvelées. Par exemple, les prêts à la construction de logements en relation avec la création du 1 % logement sont accordés tant aux travailleurs français qu'étrangers. Or dans le second cas, comme ces prêts reposent sur une durée de remboursement, ils contribuent aussi à fixer une main d'œuvre étrangère davantage touchée par le turnover.

- 30 L'étude des parcours de migrants et la comparaison du traitement administratif qui leur est réservé révèlent que les migrants – bien que contraints – ont toujours eu la possibilité d'adopter des stratégies pour limiter ces contraintes⁴². Les HFC leur en offre la possibilité car ils participent aux traitements administratifs de leurs dossiers, mais aussi plus largement parce qu'ils conditionnent leur installation durable par des politiques d'entreprises. En échange, les travailleurs étrangers lui doivent une forte mobilisation dans le travail.

Un appel à la main d'œuvre étrangère en toutes circonstances

- 31 On associe l'immigration pendant les Trente Glorieuses à l'augmentation des besoins en main d'œuvre corrélée à une hausse des productions, toutefois on peut repérer aux HFC encore d'autres facteurs.
- 32 Tout d'abord la marche d'un haut-fourneau fait alterner période d'activité de deux ans et période de réparation – plus ou moins longue en fonction de la conjoncture – pendant laquelle les besoins en main d'œuvre diminuent. Pour préparer la remise en route de l'appareil on recrute par anticipation du personnel que l'on occupe dans les différents ateliers ou chantiers de l'usine, puis que l'on mobilise pour la remise en route. Les travailleurs étrangers, en particulier italiens et algériens, jouent un rôle clé dans chaque phase de redémarrage. Puis lorsque l'appareil est à arrêter, les personnels dont les contrats s'interrompent quittent alors l'usine, d'autres changent d'atelier. Les travailleurs étrangers offrent donc une souplesse dans les recrutements qui est inégalée en protégeant bien des travailleurs français, dont les

trajectoires professionnelles sont généralement beaucoup moins chaotiques et plus souvent ascendantes⁴³.

- 33 Lorsque les nécessités de production de l'usine s'étendent au-delà du cycle normal de fonctionnement d'un appareil, il faut recruter des équipes supplémentaires pour la marche conjointe à deux et même trois appareils. Là encore le recours aux travailleurs étrangers est massif, faisant de cet atelier celui qui en proportion en accueille le plus (en moyenne près de la moitié de l'effectif des hauts-fourneaux quand il est seulement d'un quart dans le reste de l'usine). Prolongeant ces logiques gestionnaires de la main d'œuvre, on peut remarquer également des politiques spécifiques non liées aux habituels commentaires justifiant l'immigration par le contexte d'expansion des Trente Glorieuses : il s'agit de la modernisation, des restructurations puis de la fermeture de l'usine.
- 34 La modernisation de l'outillage productif est à la fois la conséquence du progrès technique et de la pression concurrentielle exercée par la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). La modernisation est donc un des faits majeurs de la période. Elle implique en effet de créer de nouveaux postes de travail, mais plus souvent d'en supprimer. Si les personnels français sont généralement affectés dans d'autres ateliers sur des postes comparables voire meilleurs, les travailleurs étrangers se retrouvent dans d'autres ateliers productifs exposés à des risques comparables, voire pires, à des postes moins qualifiés, quand ils ne doivent pas quitter tout simplement l'usine. Par exemple, la mise en route d'un haut-fourneau moderne en 1956 entraîne le départ définitif de trois ouvriers professionnels, trois OS et six manœuvres ; or parmi eux seuls deux sont de nationalité française alors qu'ils représentent plus de la moitié de cette activité. La majorité des ouvriers est néanmoins reclassée dans les autres ateliers de l'usine, mais les vingt étrangers partent en gardant au mieux le même niveau dans la classification pour effectuer des activités dangereuses de manutention, ou pour aller à la maçonnerie. Les sept travailleurs français améliorent leur position dans la classification en allant à la fonderie, à la cimenterie, ou encore mieux à l'entretien⁴⁴. Les travailleurs étrangers ont donc facilité la mobilité ascendante des Français en acceptant les postes les plus durs. Ils ont aussi joué un rôle clé dans la modernisation en la facilitant et non en l'empêchant comme cela est souvent pensé à tort⁴⁵.

- 35 Ensuite, les étrangers jouent un rôle spécifique au moment des restructurations puis de la fermeture de l'usine en permettant son exploitation jusqu'à son terme. Après 1962, suite à un incident technique – la démolition du gueulard de son haut-fourneau le plus moderne – l'entreprise traverse une première grave crise qu'elle ne surmonte péniblement qu'en 1964. Les travailleurs français quittent alors l'usine par crainte de sa fermeture, tandis que les licenciements touchent surtout les étrangers. Le départ des derniers n'est donc pas « volontaire » alors que pour les premiers il a été en partie négocié et suivi d'un reclassement dans les entreprises régionales. Mais lorsque la production repart ce sont d'abord des travailleurs algériens, puis d'autres nationalités, qui sont embauchés. Les travailleurs étrangers ont donc permis à l'entreprise de se restructurer à moindre coût et sont largement responsables de son sauvetage temporaire. Ils occupent alors les postes laissés vacants par les travailleurs français, ce qui leur permet d'effectuer une mobilité professionnelle ascendante, mais temporaire. En décembre 1965, le conseil d'administration est renouvelé et très rapidement l'avenir de l'usine compromis. Pendant les six mois qui suivent, elle continue pourtant de produire en ayant recours à ses personnels étrangers⁴⁶.

Conclusion

- 36 Les archives d'entreprise nous ont donc permis de constater l'importance de l'immigration pour l'usine des Hauts-Fourneaux de Chasse de 1945 à sa fermeture. Elles révèlent la diversité des recrutements et leurs variations au rythme des productions, mais aussi des nécessités de modernisation et de restructuration. Alors que le rôle de l'État dans les migrations se renforce, le rôle de l'entreprise demeure et se renouvelle. Elles permettent surtout une analyse plus fine des parcours migratoires qui redonne leur rôle aux acteurs.
- 37 Il ne faudrait en effet pas laisser aux travailleurs étrangers un rôle passif : ils sont aussi acteurs de leur migration. Ceux qui peuvent font venir leur famille et s'appuient pour cela sur les politiques d'entreprise : les familles et donc les femmes jouent un rôle clé dans la migration comme dans l'installation durable. Moins en capacité de négocier que les travailleurs français, mais surtout moins considérés qu'eux, l'un de leurs moyens de défense est de durer dans l'usine, ce

qui permet de s'intégrer. Comme les cahiers du personnel et le fichier mécanographique permettent de le constater, la patience est cependant de mise, car ce sont le plus souvent leurs enfants qui bénéficient de la mobilité professionnelle ascendante la plus importante, puisque ces derniers sont passés par l'école. Ils ne sont pas pour autant résignés et des pratiques individuelles de résistance sont également visibles dans les archives : la flânerie, le turnover, et même la participation aux grèves. À la fermeture de l'usine en janvier 1966, sur 650 membres du personnel, 248 sont étrangers⁴⁷. Et on ne tient là pas compte de tous ceux qui ont été naturalisés : le phénomène migratoire lié au fonctionnement de l'usine a profondément modifié le peuplement du bassin industriel constitué autour d'elle. Encore aujourd'hui les descendants de ces anciens migrants se revendiquent comme enfants des travailleurs des « Hauts-Fourneaux » dont la présence est toujours visible dans le paysage urbain comme dans les mémoires⁴⁸.

NOTES

1 Voir, dans ce même numéro, le résumé de la thèse intitulée *Le personnel de la Compagnie des Hauts-Fourneaux de Chasse-sur-Rhône pendant les Trente Glorieuses : de la croissance à la crise*.

2 Elle est l'une des deux dernières usines de la région Centre spécialisée dans les fontes et les aciers spéciaux. Or, ses fontes d'affinages servent aux fours Martin pour produire des aciers de qualité, celles de moulages permettent la fabrication de pièces dans les fonderies. Pour plus de détails, Philippe MIOCHE, *La sidérurgie et l'État en France des années 1940 aux années 1970*, thèse de doctorat sous la direction de François Caron, Paris IV, 1992, 1418 p., pp. 856-898.

3 La notion de Trente Glorieuses est issue du livre de Jean FOURASTIÉ, *Les Trente Glorieuses*, Paris, Fayard, 1979. Son usage ici s'inscrit dans une démarche critique de cette notion dans la mesure où l'usine de Chasse ferme en 1966 alors que les Trente Glorieuses ne sont pas achevées : voir à ce sujet Rémy PAWIN, « Retour sur les « Trente Glorieuses » et la périodisation du second XX^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2013/1, n° 60-1, p. 155-175.

- 4 L'obligation du reclassement par l'entreprise date seulement de 1977, cf. Serge FROSSARD, « Les contextes de l'obligation de reclassement », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 2010, 12-1, <http://pistes.revues.org/1640>, consulté le 2 février 2019. L'installation d'un bureau de reclassement dans les locaux de la commune s'inscrit donc dans la gestion traditionnelle du chômage par les municipalités, mais constitue déjà une innovation de la part de l'entreprise.
- 5 Archives départementales de l'Isère (ADI), 56J70.
- 6 Archives municipales de Chasse-sur-Rhône (AMC), cahiers du personnel français n° 7-11, cahiers du personnel étranger n° 10-16, fichier mécanographique du personnel.
- 7 Philippe RYGIEL, « L'historiographie des migrations », *Mémoires publiés par la fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France*, 2010, tome 61, p. 7-17.
- 8 ADI, 2973W, dossiers de demandes cartes de séjour. 4252W, dossiers accordés de demande de naturalisation et de réintégration dans la nationalité française.
- 9 AMC, fichier mécanographique du personnel et liste électorale des prud'hommes 1954.
- 10 Mary D. LEWIS, *Les frontières de la République, L'immigration et les limites de l'universalisme en France (1918-1940)*, Marseille, Agone, 2010, p. 108 sqq.
- 11 Sylvie SCHWEITZER (dir.), *Rhône-Alpes : étude d'une région et d'une pluralité de parcours migratoires*, 2008, Tome 1, p. 41, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/373414/filename/ACSE.R.Alpes.t1.pdf>, consulté le 7 novembre 2018.
- 12 Une recommandation de Sylvain Laurens dans Sylvain LAURENS, « L'immigration : une affaire d'États. Conversion des regards sur les migrations algériennes (1961-1973) », *Cultures & Conflits*, 2008, n° 69, p. 33-53, p. 35 sqq. On utilisera cependant « Algérien » par commodité d'usage et surtout parce que c'est la terminologie même des documents d'usine.
- 13 Michel FREYSSINET, « Division du travail, pratiques ouvrières et pratiques patronales, Les ouvriers sidérurgistes chez de Wendel, 1880-1974 », Paris, CSU, 1978, p. 12, <https://docplayer.fr/22891406-Division-du-travail-pratiques-ouvrieres-et-pratiques-patronales-les-ouvriers-siderurgistes-chez-de-wendel-1880-1974.html>, consulté le 7 novembre 2018.

- 14 Sylvie SCHWEITZER (dir.), *Rhône-Alpes : étude d'une région et d'une pluralité...*, op. cit., p. 42 et sqq.
- 15 *Ibidem*, p. 42 sqq.
- 16 Michel POINARD, « Les Portugais dans le département du Rhône entre 1960 et 1970 », *Revue de géographie de Lyon*, 1972, vol. 47, n° 1, p. 35-58, p. 35-37.
- 17 Monique LUIRARD, *La région stéphanoise dans la guerre et dans la paix, (1936-1951)*, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, 1980, 1024 p., p. 630-632 et 854 sqq.
- 18 AMC, état du personnel de 1911 et cahiers du personnel étranger n° 4 à 10.
- 19 Linda GUERRY, « Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration. Naissance et cheminement d'un sujet de recherche », *Genre et Histoire*, n° 5, automne 2009, 16 p., <http://genrehistoire.revues.org/808>, consulté le 23 février 2017.
- 20 À propos de la cécité sur le travail des femmes étrangères, Sylvie SCHWEITZER, « La mère de Cavanna. Des femmes étrangères au travail au XX^e siècle », *Travail, Genre et Société*, 2008/2, n° 20, p. 29-45.
- 21 AMC, cahier du personnel étranger n° 6.
- 22 Marc ANDRE, « Algériennes, quelle citoyenneté ? (Années 1930 - années 1960) », *Clio, Femmes, Genre, Histoire*, 2016, n° 43, p. 94-116, p. 100 sqq.
- 23 Linda GUERRY, « Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration... », op. cit., p. 1-2.
- 24 François ROBERT, *Les archives d'entreprises en Rhône-Alpes au XIX^e-XX^e siècle*, Lyon, Programme pluriannuel en sciences humaines Rhône-Alpes, 1993, tome 1, et 1994, tome 2.
- 25 Sylvie SCHWEITZER (dir.), *Rhône-Alpes : étude d'une région et d'une pluralité de parcours migratoires*, 2008, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/373414/filename/ACSE.R.Alpes.t2.pdf>, consulté le 7 novembre 2018.
- 26 Nancy GREEN, « Concepts historiques des flux migratoires », *Revue internationale et stratégique*, 2003/2, n° 50, p. 83.
- 27 Jacques BAROU, « Historiographie de la recherche sur la question migratoire en Rhône-Alpes », *Rencontres régionales du réseau Traces*, Saint-Étienne, 13 octobre 2015.

- 28 Gérard NOIRIEL, « Histoire de l'immigration en France. État des lieux, perspectives d'avenir », *Hommes et migrations*, 2005, n° 1255, p. 44.
- 29 ADI, 56J65, réponse au questionnaire du Groupement de l'Industrie Sidérurgique (GIS).
- 30 AMC, 1E1, un carton et 1F1 un carton par année.
- 31 ADI, 2973W et 4252W.
- 32 ADI, 56J69, prêts et allocations à des ouvriers et à leurs familles.
- 33 Différents documents d'usine, des photographies, des articles de la presse régionale, les carnets de la bibliothèque m'ont été communiqués par d'anciens personnels ou leurs enfants, dont Janine Bouillet, Éric Combaluzier et Michel Paret.
- 34 Source AMC, fichier mécanographique et cahiers du personnel.
- 35 Michelle ZANCARINI-FOURNEL, « La famille Casino. Saint-Étienne (Loire). 1920-1960 », dans Yves LEQUIN et Sylvie SCHWEITZER (dir.), *L'usine et le bureau. Itinéraires sociaux et professionnels dans l'entreprise XIX^e-XX^e siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1990, p 57-73.
- 36 Ce point est un acquis historiographique, voir par exemple Vincent VIET, *Histoire des Français venus d'ailleurs*, Paris, Perrin, 2003, p. 169 sqq.
- 37 Anne BRUNO, Philippe RYGIEL, Alexis SPIRE, et Claire ZALC, « Jugés sur pièces », *Population*, 2006/5, vol. 61, p. 737-762.
- 38 ADI, 2973W.
- 39 AMC, fichier mécanographique.
- 40 Marie-Claude BLANC CHALEARD, « Les immigrés et le logement en France depuis le XIX^e siècle », *Hommes et migrations*, n° 1264, 2006, p. 24 sqq.
- 41 AMC, 1B3, délibérations du conseil municipal.
- 42 Mary D. LEWIS, *Les frontières de la République*, op. cit., p. 76-78.
- 43 Sylvie SCHWEITZER, « Gestions de salariés : métiers et flexibilités (Lyon, XIX^e-XX^e siècles) », *Histoire, économie et société*, 2001, n° 4, p. 460.
- 44 AMC, fichier mécanographique du personnel.
- 45 Comme le pensent plusieurs historiens de l'immigration, loin de freiner l'investissement technologique et l'innovation, la main d'œuvre immigrée a apporté sa contribution : Laure PITTI, « La main d'œuvre algérienne dans l'industrie automobile (1945-1962), ou les oubliés de l'histoire », dans Laure PITTI

(dir.), « Immigration et marché du travail », *Homme et Migration*, n° 1263, Septembre-octobre 2006, p. 54. Elle rappelle que cette thèse est discutée dans Gérard NOIRIEL, *Le creuset français, histoire de l'immigration XIXème-XXème siècles*, Paris, Le Seuil, L'univers historique, 1988, p. 315.

46 Certains auteurs parlent d'un modèle d'utilisation des immigrés dans les industries en difficulté : John BARZMAN, « La Normandie immigrée. Des Anglais aux « gens du Fleuve », *Homme et migration*, n° 1273, mai-juin 2008, p. 103.

47 ADI, 56J65, réponse au questionnaire du Groupement de l'Industrie Sidérurgique (GIS).

48 Conférences, exposition, installation et lectures, évènements du 12 au 25 mai 2016 dans le cadre de Patri/malle « à feu perdu » à Chasse-sur-Rhône.

RÉSUMÉS

Français

De 1945 à l'année de leur fermeture en 1966, les migrations sont l'un des faits marquant à étudier sur le personnel des Hauts-Fourneaux de Chasse-sur-Rhône. On peut classer les personnels étrangers en deux catégories : ceux dont les flux migratoires sont éteints – il s'agit principalement d'Européens de l'Est – et ceux dont les flux migratoires s'accroissent, ce sont des Européens du Sud et des Algériens. Le nombre de travailleurs étrangers dépend des rythmes des productions de l'usine, mais surtout des différentes politiques menées par les dirigeants de l'entreprise. On retrouve ces données dans les archives de l'usine, en particulier dans un fichier mécanographique, mais d'autres sources sont mobilisables : sources privées, sources administratives, etc. Après 1945, on considère généralement que l'État joue le rôle le plus important dans les politiques migratoires, mais celles des entreprises persistent. Elles peuvent rencontrer les intérêts des migrants, en particulier pour leurs familles.

English

Migration is one of the more important facts for the study of Chasse-sur-Rhône blast furnaces staff from 1945 to 1966, the year of the factory's closure. Two categories of foreigners can be determined: those whose migratory flows are ending – they mostly come from eastern Europe – and those whose migratory flows are growing, they come from southern Europe or from Algeria. The number of foreigners depends on the productions, but mostly on the different managers' policies. All this information can be found in the factory's archives, especially in paper files, but other sources can be used: private sources, administrative sources, etc. States' policies are usually considered as the most important for this period, but company policies

persist. They can meet migrants' preoccupations, especially about their families.

INDEX

Mots-clés

Travailleurs étrangers, Travailleurs algériens, Familles étrangères, Migration, Politiques d'entreprise, Trente Glorieuses

Keywords

Foreign workers, Algerian workers, Foreign families, Migration, corporate policies, Thirty glorious

AUTEUR

Cyril Bonfils-Guillaud

Université Lumière Lyon 2, LARHRA (UMR 5190)

cyril.bonfils@laposte.net